

**Economie** Modifié hier à 14:29

# En Valais, Airbnb propose davantage de lits que le secteur hôtelier



La plateforme de logements Airbnb explose en Valais. Son offre dépasse celle des hôtels. 12h45 / 2 min. / hier à 12:45

**La plateforme de location en ligne Airbnb cartonne dans le pays et plus particulièrement en Valais. En 2018, 20% des demandes Airbnb en Suisse concernaient ce canton. De quoi réjouir les milieux de promotion du tourisme.**

"C'est clairement un potentiel qui est là pour le tourisme. Souvent, on parlait des lits froids qu'on voulait transformer en lits chauds. Et puis, Airbnb nous donne plutôt la possibilité aujourd'hui de donner plus d'évidence pour ces offres d'hébergement qu'avant", analyse Damian Constantin, directeur de Valais/Wallis Promotion, jeudi dans le 12h45.

Fait marquant, l'offre de lits disponibles sur la plateforme communautaire est plus importante que l'offre hôtelière. Airbnb en propose plus de 36'000, contre environ 28'000 pour les hôtels.

Damian Constantin estime qu'on ne peut pas parler de concurrence déloyale. "Il faut donner une visibilité à une région, au Valais. Airbnb la lui donne à travers un autre canal que ceux qu'on utilise traditionnellement".

## Les hôteliers veulent plus de régulation

Du côté des hôteliers, ce n'est toutefois pas la soupe à la grimace. Au contraire, malgré la percée de Airbnb, l'hôtellerie valaisanne se porte bien avec quatre millions de nuitées en 2018. C'est presque sept fois plus que la plateforme de location.

Mais les professionnels du domaine réclament que le site internet soit davantage contrôlé et soumis aux mêmes taxes que les professionnels. "Les nuitées, c'est parfait, c'est très bien. Cela contribue à l'effort touristique du Valais. Maintenant, on a peut-être un peu plus de problèmes avec l'égalité de traitement", constate Patrick Bérood.

Et le directeur de l'Association hôtelière du Valais de développer: "Il y a l'économie traditionnelle donc hôtelière qui est soumise à des montagnes de règlements, des taxes et des impôts, et l'économie numérique qui n'a aucune condition cadre."

## Obligation d'annonce exigée

L'association souhaite donc imposer aux loueurs une obligation d'annonce à leur commune et demande que les cantons tiennent un registre de chambres d'hôtes.

Cette pratique est déjà en place dans des villes comme San Francisco, Paris ou Buenos Aires. "Si on peut le faire là-bas, on doit aussi pouvoir le faire chez nous", estime Patrick Bérood.

>> **Les précisions de Roland Schegg, professeur de tourisme à la HES-SO:**





12h45 - Publié hier à 12:45

Anne-Cathia Marchon/jfe

Publié hier à 14:13 - Modifié hier à 14:29

## Des gros revenus

Selon l'Observatoire valaisan du tourisme (Tourops), Airbnb a généré l'an dernier un revenu total entre 250 et 500 millions de francs en Suisse. Un résultat qui représente entre 6% et 12% du chiffre d'affaires de l'hôtellerie suisse.

Tourops relève que sur les quelque 50'000 logements en location répertoriés dans le pays en 2018, 90% ont été réservés au moins une fois. Le Valais arrive très nettement en tête, avec 8484 offres réservées, devant Zurich (5757), Vaud (4636), Berne (4457) et Genève (4275).

L'observatoire distingue quatre catégories de loueurs: les "amateurs" (38% de l'offre suisse), qui louent un seul logement pour moins de 120 jours par an, les "semi-amateurs" (42%), qui louent pour plus de 120 jours, les "semi-professionnels" (18% de parts de marché), qui proposent de deux à cinq objets pour plus de 120 jours, et "l'offre commerciale professionnelle" (2%), qui loue plus de cinq logements pendant plus de 120 jours par an. (ats)